

Devenue la propriété de Nicolas Collart, l'usine au moment où elle fut prise à bail par les frères Metz, chômaît comme la plupart des établissements métallurgiques du Grand-Duché.

Comme Norbert l'avait fait pour ses moulins, Auguste s'adressa à la Société d'industrie luxembourgeoise pour élargir la base financière de ses projets dans le domaine de la sidérurgie. Aussi la Société en commandite *Auguste Metz & Cie* fut-elle constituée le 21. 4. 1838 entre les trois frères Metz d'une part et Théodore Pescatore, administrateur de la Société d'industrie luxembourgeoise d'autre part. *)



Auguste Metz

d'après un tableau de J. B. Fresez, daté de 1840, et app. à M. Paul Metz de Dudelange

L'objet de la société était l'exploitation de l'usine de Berbourg qui comptait à ce moment un haut fourneau, une sablerie et une forge. (2)

*) On rencontre parfois l'assertion que cette société cessa son activité après la séparation définitive des quartiers wallon et allemand en 1839. (J. Wagner et C. Aschman, *Fondateurs d'usines ... R. T. n° 6/1937, p. 138*). En ce sens il y a confusion avec la Société du Luxembourg créée surtout dans le but de construire le canal Meuse-Moselle.

La Société d'industrie luxembourgeoise, société de financement constituée en 1837 par la Banque de Belgique, existait encore en 1847 comme nous le verrons plus loin.